

Plan national de restauration de la nature : la France doit passer des engagements aux résultats

Datum 14.10.2026
Subjekt France Nature Environnement
Region France
Kategorie Politics, Ecology, Environment

Avec un mois de retard sur l'échéance réglementaire, la France a transmis à la Commission européenne son projet de Plan National de Restauration de la Nature (PNRN), « Agir pour restaurer la nature ». Nos associations, France Nature Environnement, la Société nationale de protection de la nature, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, Surfrider Foundation Europe et Humanité & Biodiversité saluent cette étape et appellent à renforcer le portage politique et les moyens financiers.

Une opportunité pour la résilience après un été catastrophique

En France, seuls 16,5 % des habitats remarquables et 23,8 % des espèces protégées sont en bon état de conservation. Depuis 2001, les populations d'oiseaux communs ont chuté de 18,2 %. Malgré quelques succès de conservation, les politiques publiques n'ont pas encore permis d'enrayer le déclin de la biodiversité.

Cet effondrement impacte directement nos vies, nos activités et notre capacité à faire face aux effets du changement climatique. L'année 2026 nous a offert un aperçu alarmant de la nouvelle réalité climatique qui s'installe et de notre impréparation. Pour nous y adapter, nous dépendons d'une nature en bonne santé.

Restaurer la nature nécessite avant tout de protéger les milieux encore en bon état, et de lever les pressions affectant le vivant afin de garantir que les milieux restaurés ne seront pas à nouveau dégradés. La restauration ne peut devenir un substitut à la protection, ni un argument pour légitimer de nouvelles destructions.

Restaurer les zones humides et les prairies, reméandrer les rivières, replanter des haies, réduire les intrants chimiques ou protéger les habitats marins : autant d'actions qui renforcent la captation du carbone, régulent l'eau, limitent sécheresses et inondations et plus globalement, qui favorisent le retour d'une biodiversité indispensable à notre équilibre. Restaurer la nature, c'est investir dans notre résilience collective !

La crédibilité du plan dépendra de ses moyens et de sa

cohérence

Pour atteindre son ambition, le plan doit bénéficier d'un portage politique fort, et fixer des objectifs précis, assortis d'un calendrier, de financements pluriannuels et d'indicateurs permettant de mesurer les progrès réels.

En l'état le plan se borne à articuler des politiques publiques existantes en matière de biodiversité. L'absence de mesures nouvelles d'ici 2030 est préoccupante, alors même que ces politiques peinent déjà à enrayer son déclin, notamment du fait du manque de cohérence avec les politiques sectorielles. Les politiques agricoles, énergétiques, économiques et d'aménagement doivent contribuer à cette ambition dans l'intérêt général, et non en compromettre les résultats.

Cette ambition limitée est d'autant plus préoccupante que les reculs environnementaux se multiplient : lois agricoles productivistes, menaces sur l'objectif Zéro artificialisation nette, Omnibus européens, assouplissement du régime de protection des espèces... Autant de régressions qui fragilisent directement l'atteinte des objectifs du PNRN.

Face à cette dynamique de déréglementation, un sursaut politique s'impose. La restauration de la nature doit devenir une priorité dans tous les secteurs de politiques publiques et non un objectif isolé.

Face au coût annoncé de l'inaction, la restauration de la nature est un investissement stratégique

La question du financement représente un enjeu considérable. Les crédits alloués à la biodiversité sur le budget de l'état accusent une baisse de 30 % entre 2024 et 2027. En parallèle, le projet de budget Européen pour la période 2028-2034 ne fixe actuellement aucune cible de dépenses favorables à la biodiversité et supprime le Fonds LIFE, seul programme de financement dédié à la conservation de la nature. Alors que le PNRN identifie un déficit d'investissement de 1,5 à 2,1 milliards d'euros, la diminution des crédits alloués à la biodiversité risque de compromettre la bonne mise en œuvre du plan.

Financer la restauration représente pourtant un investissement durable, la Commission européenne estime ainsi que chaque euro investi dans la nature génère un retour économique estimé entre 4 € et 38 €. À l'inverse, le coût de l'inaction et des dégradations environnementales est exorbitant, faisant peser des risques économiques et financiers majeurs comme le rappelle la Banque Centrale Européenne.

La restauration de la nature ne se décrète pas depuis Paris

Elle se construit dans les territoires, avec les collectivités, les associations, les gestionnaires d'espaces naturels, les acteurs économiques et les citoyens et citoyennes. Ces parties prenantes doivent être associés à toutes les étapes et disposer des moyens nécessaires pour agir et participer

durablement à la définition des objectifs et au suivi des résultats.

Pour nos associations, l'enjeu dépasse la publication d'un document de planification : il s'agit de transformer durablement nos relations avec le vivant. Restaurer la nature, c'est retrouver des écosystèmes fonctionnels, renforcer la résilience des territoires, de notre agriculture ; et permettre une véritable réconciliation de nos sociétés avec la nature.

Le projet de PNRN peut encore s'améliorer d'ici à son lancement l'année prochaine. Nos associations sont mobilisées pour assurer qu'il se traduise par des avancées écologiques mesurables, grâce à des moyens financiers et une réelle cohérence de l'action publique.

<https://fne.asso.fr/communiqu -presse/plan-national-de-restauration-de-la-nature-la-france-doit-passer-des-engagements>